

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés. AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE.

Québec, 4 juin, 1849.

Bureau du prêt aux Incendies.

HOTEL DU PARLEMENT, Québec, 1er juin 1849.

AVIS est par le présent donné à ceux des Incendies qui n'ont pas encore payé l'intérêt de leur dette... FELIX GLACKEMEYER.

REBELLION!

NOUVEAU CERTIFICAT.

Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades... GEORGE D. GIBB.

GEORGE D. GIBB, Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande.

Montréal, 3 juillet 1849.

Le propriétaire, par ordre des Médecins de l'Hôpital-Général de Montréal, fournit journellement de grandes quantités de cette Eau curative pour l'usage des malades... J. HAYTER.

J. HAYTER, Seul-Agent.

Québec, 9 Juillet 1849.

Digne d'attention.

Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec ?

Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays ?

FAITES comme les citoyens de Montréal: buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci.

Drs. W. Nelson, Drs. E. H. Trudel, J. G. Bibaud, H. Mount, J. E. Coderre, Alex. McCulloch, J. L. Leprohon, R. L. McDonnell, L. U. Masson, J. Crawford, P. E. Picault, F. Badgley, W. Fraser, A. Hall, G. W. Campbell, S. C. Sewell, L. F. Tavernier, P. J. Leduc.

DIRECTION.—Prenez en une bouteille avant déjeuner et une autre après-midi. Eau fraîche, 2 fois par semaine, à Québec, au dépôt, Rue Desjardins, No. 1, Haute-Ville. Québec, 2 juillet, 1849.

Eaux Minérales

DE PLANTAGENET.

Le soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à l'HOTEL DE HAYTER, ci-devant de VANNOUS N° 2, 1 rue des Jardins, Haute-Ville, où il est maintenant prêt à recevoir et à exécuter tous ordres dont le public voudra bien le favoriser.

Prix 1s. le gallon; 3s. la douzaine de bouteilles. Québec, 25 juin 1849. J. HAYTER, Agent.

Avis à ceux qui douteut.

ANALYSE

des eaux des sources de

Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE. Elles contiennent en outre une grande proportion de magnésie à l'état de Bicarbonate en solution. J'ai soumis à une analyse minutieuse une quantité des eaux que le propriétaire M. CH. LAROCQUE m'a procurées et j'ai obtenu les résultats suivants: Une livre (avoir du poids) pesant 7,000 grains contient: Chlorure de soude 81,6200, Chlorure de potasse 72808, Chlorure de chaux 95480, Chlorure de magnésie 1,71654, Bromure de magnésie 05683, Iodure de magnésie 08689, Carbonate de chaux 6,23301, Carbonate de magnésie 6,23301, Carbonate de fer 06748, Silice 49000.

Total des ingrédients solides 92,17607, Eau 6,90782323, 7000,00000.

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

T. S. HUNT, Chimiste de la Commission Géologique. Bureau de l'Insp. Génl., Montréal, 5 avril 1849.

DIRECTION, Boire une bouteille avant déjeuner et une bouteille dans l'après-midi. Les personnes qui visitent les sources pour leur santé en boivent souvent 2 gallons par jour.

REMARQUES. Il est impossible de publier tous les certificats donnés à Montréal, depuis quelque temps, au propriétaire des Sources de Plantagenet. On publie seulement ceux dont les noms sont les plus connus.

Dans le courant du mois, le public verra le grand nombre de certificats qui ont été publiés en faveur de ces Eaux. Des certificats nouveaux sont donnés tous les jours, non pas de personnes éloignées, mais de Montréal même.

CHOLERA. En buvant de l'eau de Plantagenet le public n'a rien à craindre du choléra.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE QUEBEC.

Québec, 2 juillet 1849. Monsieur.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par M. Hunt, et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils m'en ont invariablement bien trouvé; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmon et les intestins, spécialement sur ces derniers.

WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Monsieur.—L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, Chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des sels de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTRÉAL.

Montréal, 17 Avril 1849. L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients, qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849. Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. CH. LAROCQUE m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentent l'appétit et agissent doucement comme laxatif.

D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérantes, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-gémétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER. Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapie

la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de l'Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849. Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils m'en ont invariablement bien trouvé; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmon et les intestins, spécialement sur ces derniers.

WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Monsieur.—L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, Chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des sels de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTRÉAL.

Montréal, 17 Avril 1849. L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients, qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849. Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. CH. LAROCQUE m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentent l'appétit et agissent doucement comme laxatif.

D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérantes, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-gémétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER. Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapie

la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de l'Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849. Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils m'en ont invariablement bien trouvé; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmon et les intestins, spécialement sur ces derniers.

WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Monsieur.—L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, Chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des sels de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTRÉAL.

Montréal, 17 Avril 1849. L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients, qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849. Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. CH. LAROCQUE m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentent l'appétit et agissent doucement comme laxatif.

D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérantes, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-gémétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER. Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thérapie

la plus rationnelle a échoué. Les différents éléments salins qui rentrent dans la composition de cette eau, sont de nature à m'autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatique.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perverties par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général. Agréez Monsieur, J. L. LEPROHON, M. D.

Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de l'Eau Minérale. J'ajouterai seulement que toutes les personnes qui en achètent à ma Pharmacie et qui en font usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer. P. E. PICAULT, M. D.

Dundee, 17 Avril 1849. Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc., Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux sont un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

J'ai conseillé à des femmes enceintes, sujettes à la constipation d'en faire usage, et elles se sont trouvées très bien. Elles ont aussi guéri deux dames sujettes aux fleurs blanches qui en ont fait usage sur ma recommandation.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

L. H. MASSON, M. D. 27 mai, 1849.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et ils m'en ont invariablement bien trouvé; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poulmon et les intestins, spécialement sur ces derniers.

WOLFRED NELSON, M. D. Montréal, 21 mars 1849.

Monsieur.—L'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, Chimiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quand à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement salin du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblant prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison des sels de la nature.

(Signé) S. C. SEWELL, M. D. Professeur de matière médicale au Collège McGill. Montréal, 29 mars 1849.

CERTIFICATS DES MEDECINS DE MONTRÉAL.

Montréal, 17 Avril 1849. L'analyse des eaux de Plantagenet m'ayant été soumise telle que faite par M. Hunt chimiste de la commission géologique, je considère que l'eau présente une combinaison et un agent médicamenteux qui la rend admirablement propre à la recommander contre plusieurs maladies.

On la trouvera capable d'aider à une indication laxative, anti-acide et altérante, et avec de tels objets en vue elle deviendra précieuse dans les scrofules, dans les formes cutanées de rhumatisme et de goutte, dans les maladies urinaires où un traitement alcalin pourrait être utile dans quelques dérangements particuliers de l'estomac dans ce dernier cas sa puissance anti-acide et altérante, devra rendre de grands services.

Les quantités d'Iode de Brome et de Magnésie me paraissent considérables, et en conséquence donnent une grande importance à l'eau de Plantagenet dans les maladies où ces agents actifs sont surtout employés. Ayant, en plusieurs occasions, employé les eaux dans ma pratique privée je puis certifier que son action sur les intestins n'est nullement irritante.

A. HALL, M. D. Professeur de chimie, Collège McGill.

Depuis que j'ai vu l'analyse de l'eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médicamenteux précieux et l'ai recommandée dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients, qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

M. McCALLOCH, M. D. Professeur d'accouchement etc à l'université du collège McGill.

Montréal, le 5 avril 1849. Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. CH. LAROCQUE m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employée dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé. J'ai trouvé qu'elle augmentent l'appétit et agissent doucement comme laxatif.

D'après leur composition démontrée dans l'analyse faite par T. S. Hunt etc., je la crois capable d'exercer une influence favorable sur le foie et les reins.

HY. MOUNT, M. R. C. S. L. Montréal, 31 mars 1849.

Une analyse des eaux Minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, du foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme. Comme altérantes, elles peuvent encore être employées avec avantage dans les hydropisies, surtout si l'on prend en considération leur action diaphorétique et diurétique. Enfin elles pourraient être utiles dans le choléra, vu leurs propriétés anti-acide et anti-gémétique.

Un avantage qu'elles ont sur toutes les drogues patentes que l'on débite en si grande profusion au public; c'est, qu'elles ne peuvent être que rarement nuisibles, tandis que les premières (contenant, pour la plupart, des substances dont l'action sur l'économie animale est très puissante, tels que le bichlorure de mercure et différentes préparations d'antimoine, de plomb, d'iode et d'argent, et cela à fortes doses) peuvent être très préjudiciables dans une infinité de cas.

L. F. TAVERNIER. Montréal, 29 avril 1849.

Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscurées, contre lesquelles la thé